

Marcillé-la-Ville



2018

Bulletin Municipal

Informations



MAIRIE :

27 Rue de Normandie
53440 Marcillé-la-Ville

Tél : 02.43.00.70.43

Fax : 02.43.00.78.14

Email : mairie.marcille.la.ville@wanadoo.fr

Site Web: <http://www.marcillelaville.mairie53.fr/>

HORAIRES :

Lundi : Fermé au public

Mardi : 8h30 /12h30 - 13h30/17h30

Mercredi : 8h30/12h00 - Fermé l'après-midi

Jeudi : 8h30/12h30 - 13h30/17h30

Vendredi : 8h30/12h00 - Fermé l'après-midi

NUMEROS UTILES

Cantine : 02.43.00 .07.09

Centre de Loisirs : 02.43.00.71.16

École: 02.43.00.77.08

RELAIS POINT POSTE :

Ce service est fourni par la Boulangerie TALOIS :

- vente de timbres et d'enveloppes,
- envoi du courrier en recommandé,
- envoi et retrait des colis et du courrier,
- assure certaines opérations bancaires.

Départ du courrier à 16h00 la semaine, 11h30 le samedi.

RELAIS POINT BANQUE :

Ce service est fourni par le café SAINT ANNE:

Pour les clients du **Crédit Mutuel** et du **Crédit Agricole**, possibilité d'effectuer certaines opérations bancaires et des retraits d'argents.

Ouvert du lundi au samedi de 7h à 21h et le dimanche de 8h à 13h.

Sommaire



Le Mot du Maire		4
Le Site Web		5
Le Budget Communal		6
L'école Henri Matisse		10
Môm en'Loisirs		11
Les Assistantes Maternelles		12
La Bibliothèque		14
La Fête des Mères		15
Le Repas des Aînés		16
Location salle socioculturelle		17
Service religieux		18
Nos Joies et Nos Peines		19
Informations Utiles	Les cimetières de Marcillé	20
	Le recensement	21
	Les chenilles urticantes	22
	Les déchets ménagers	26
	Les horaires des déchèteries	27
	Les aides à l'amélioration de l'habitat	28
Les Associations		30



Le Mot du Maire



C'est avec plaisir que je vous écris ces quelques lignes. L'année 2017 a été riche en travaux sur notre commune, en effet diverses réfections dans différents appartements et logements ont été réalisées. L'éclairage public à lui aussi été rénové dans certains endroits et doit l'être encore en 2018.

Les travaux au St Anne sont commencés et vont bon train. La 2^{ème} phase dans les lotissements avance bien et je comprends qu'après toutes ces années vous avez hâte qu'elle se termine.

L'année 2017 a vu la réouverture de la 4^{ème} classe au sein de l'école publique et la suppression des T.A.P.

Pour 2018 nous avons des travaux de voiries, et bien d'autres encore.

Comme vous le savez le Tour de France passera dans notre commune le 13 juillet, si vous avez des suggestions pour animer et faire connaître notre village, n'hésitez pas et passez à la mairie.

Notre site Internet fonctionne et je vous invite à aller le consulter et y apporter des informations si nécessaire.

Gardons à notre commune son dynamisme et sa joie de vivre.

Guy BEAUJARD

Le site Web

Le site internet de la commune est en ligne depuis avril 2017. Il se construit petit à petit, donc n'hésitez pas à venir régulièrement le consulter. Si vous souhaitez apporter des améliorations, articles ou photos, utilisez le formulaire de contact du site ou venez en parler en mairie. C'est le site de notre commune, faisons le vivre !

Site Web: <http://www.marcillelaville.mairie53.fr/>

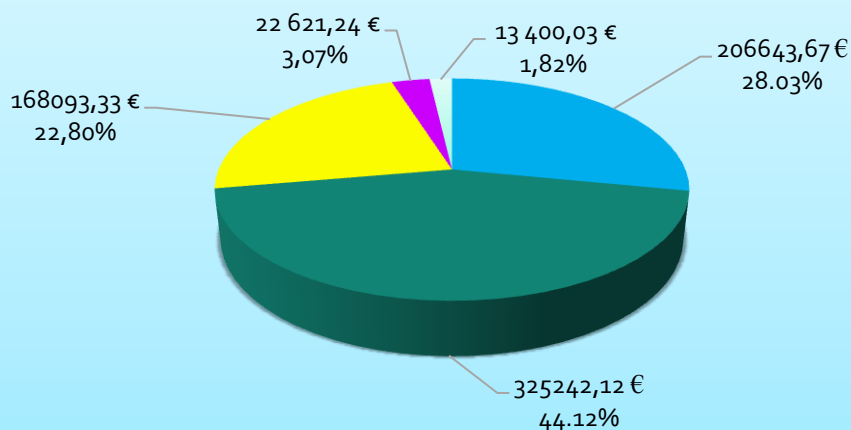
Le site est optimisé pour Mozilla Firefox, un navigateur internet open source (gratuit). Il est conseillé d'ouvrir la page web dans ce navigateur pour un fonctionnement performant du site.

Le Budget

Le budget Fonctionnement / Dépenses

TOTAL DEPENSES	BP 2017	%
	737 208,92 €	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	206 643,67 €	44,12%
CHARGES DE PERSONNEL	325 242,12 €	28,03%
CHARGES DE GESTION COURANTE	168 093,33 €	22,80%
CHARGES FINANCIERES	22 621,24 €	3,07%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3,53 €	0,00%
AMORTISSEMENTS	13 400,03 €	1,82%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 205,00 €	0,16%

Dépenses : 737 208.92 €

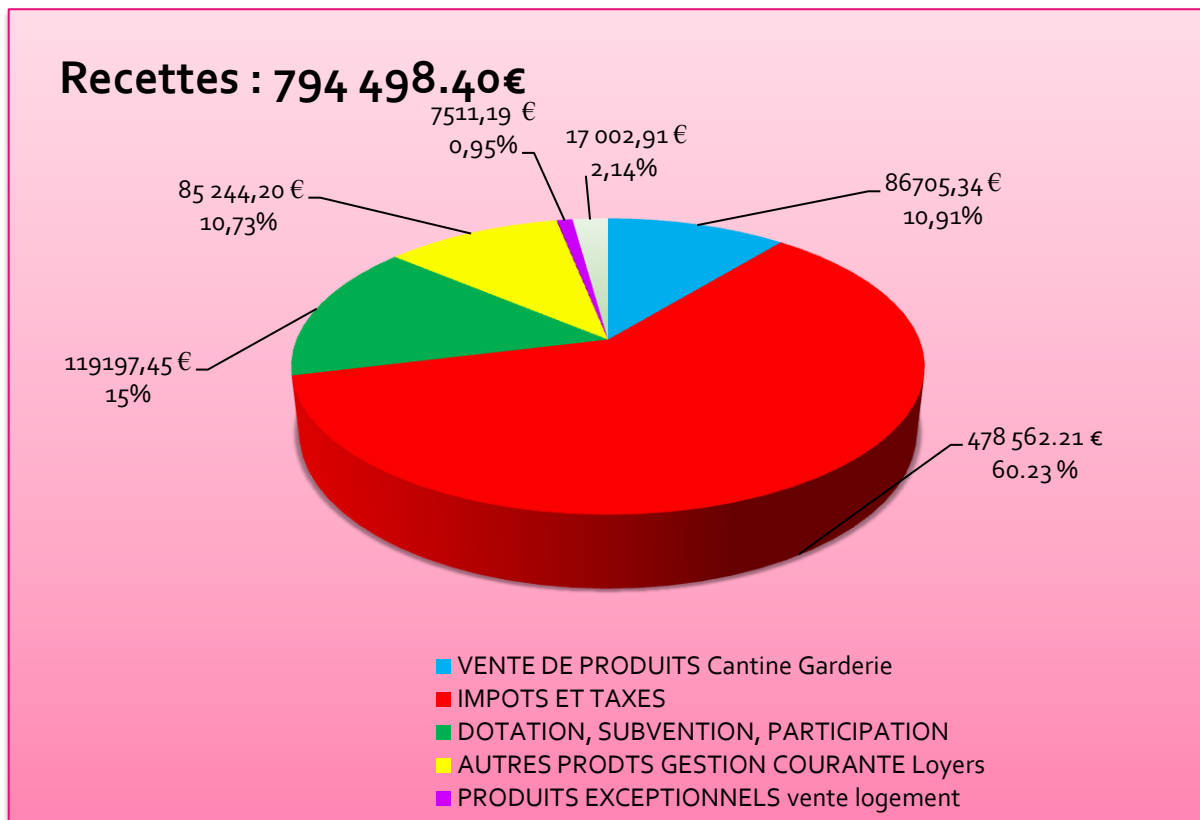


- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES
- AMORTISSEMENTS

Le Budget

Le budget Fonctionnement / Recettes

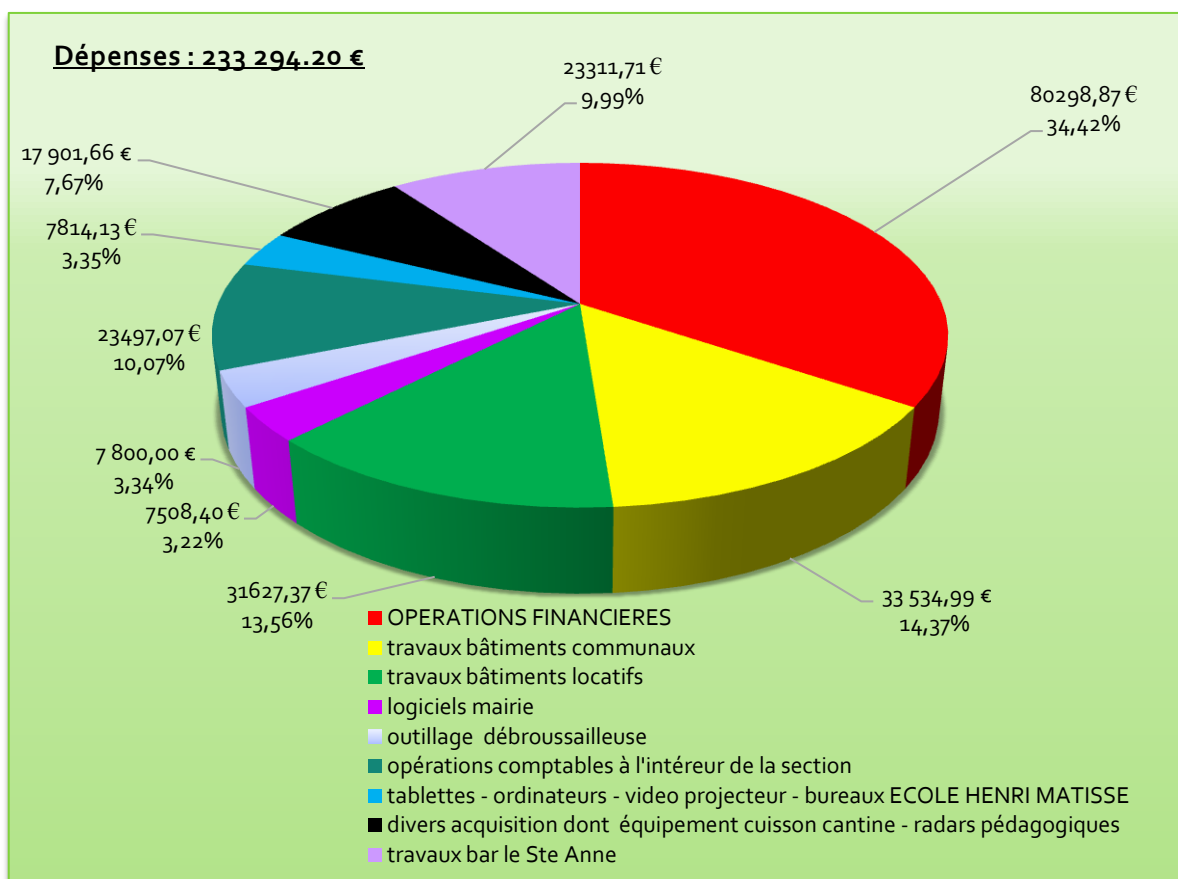
TOTAL RECETTES	BP 2017	%
	794 498,40 €	
VENTE DE PRODUITS Cantine Garderie	86 705,34 €	10,91%
IMPOTS ET TAXES	478 562,21 €	60,23%
DOTATION, SUBVENTION, PARTICIPATION	119 197,45 €	15,00%
AUTRES PRODTS GESTION COURANTE Loyers	85 244,20 €	10,73%
PRODUITS FINANCIERS	195,50 €	0,02%
PRODUITS EXCEPTIONNELS vente logement	7 511,19 €	0,95%
OPERATION ORDRE TRANSFERT SECTION	17 002,91 €	2,14%



Le Budget

Le budget Investissement / Dépenses

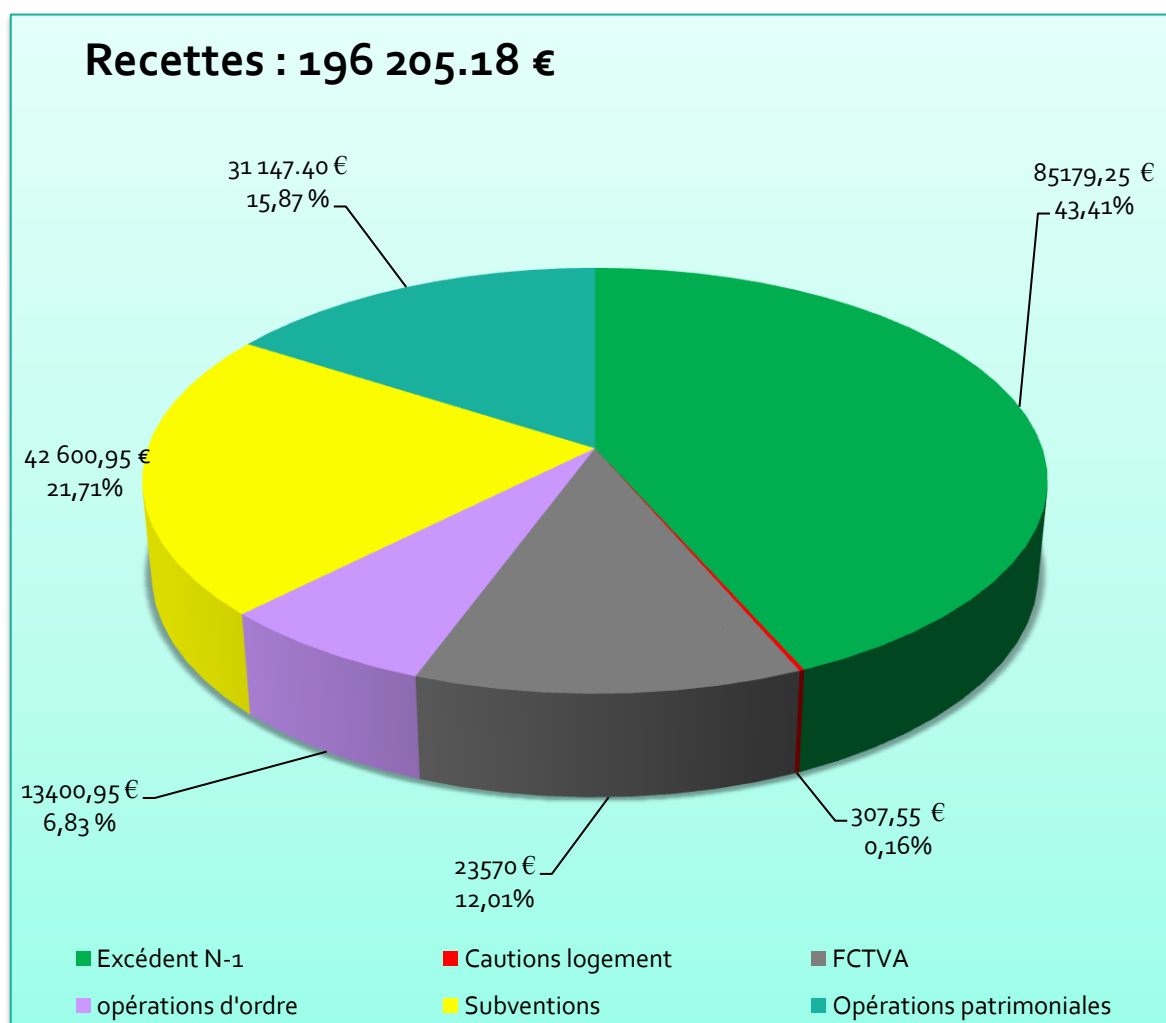
TOTAL DEPENSES	BP 2017	%
	233 294,20 €	
OPERATIONS FINANCIERES	80 298,87 €	34,42%
PRINCIPALES OPERATIONS EQUIPEMENTS :		
travaux bâtiments communaux	33 534,99 €	14,37%
travaux bâtiments locatifs	31 627,37 €	13,56%
Logiciels mairie	7 508,40 €	3,22%
outillage débroussailleuse	7 800,00 €	3,34%
opérations comptables à l'intérieur de la section	23 497,07 €	10,07%
tablettes - ordinateurs – vidéo projecteur - bureaux ECOLE HENRI MATISSE	7 814,13 €	3,35%
divers acquisition dont équipement cuisson cantine radars pédagogiques	17 901,66 €	7,67%
travaux bar le Ste Anne	23 311,71 €	9,99%



Le Budget

Le budget Investissement / Recettes

TOTAL RECETTES	BP 2017	%
	196 205,18 €	
Excédent N-1	85 179,25 €	43,41%
Cautions logement	307,55 €	0,16%
FCTVA	23 570,00 €	12,01%
opérations d'ordre	13 400,03 €	6,83%
Subventions	42 600,95 €	21,71%
Opérations patrimoniales	31 147,40 €	15,87%



L'école Henri Matisse



35 bis Rue de Normandie

02.43.00.77.08

Directrice : Nathalie CAMUS

Depuis la rentrée de septembre 2017, l'école compte 4 classes de 2 niveaux, de la maternelle au CM2. L'école suit le rythme scolaire de 4 jours.

L'association de parents d'élèves de l'école publique (APEEP):

Président : Damien Bordeau, **Vice président** : Thierry Guiouillier.

Trésorier : Sébastien Geslin, **trésorière adjointe** : Jessica Blanchard.

Secrétaire : Pauline Terroitin, **secrétaire adjointe** : Mme Nadège Lemaitre.

Contact : bordeaudamien@gmail.com

Les dates à retenir :

- le vide grenier : 17 juin 2018,
- le loto : 6 octobre 2018.



Remise des dictionnaires 2017

A la fin de l'année scolaire, la commune offre un dictionnaire à chaque élève de CM2 pour marquer leur passage en 6^{ème}. Cette remise des dictionnaires réunit les enfants, leurs parents, les enseignantes et les élus de Marcillé.

Môm en'Loisirs



35, rue de Normandie

02.43.00.71.16 / 07.88.28.87.36

Email: centre-de-loisirs8@wanadoo.fr

Le blog: <http://severinebrindeau.wixsite.com/aslhmarcillelaville>

	Résident dans la commune			Résident hors Commune		
	Quotient familial jusqu'à 600	Quotient familial à partir de 601	Pas de Quotient familial ou non fourni	Quotient familial jusqu'à 600	Quotient familial à partir de 601	Pas de Quotient familial ou non fourni
Cotisation périscolaire annuelle (garderie, mercredi)	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
Matin ou soir d'école	1.27	1.32	1.32	1.64	1.74	1.74
Matin et soir d'école	2.54	2.64	2.64	3.28	3.48	3.48
Journée complète (vacances et mercredi)	6.72	6.84	6.84	9.34	9.56	9.56
La semaine complète	30.60	31.11	31.11	43.86	44.88	44.88

Cantine :	Résident dans la commune	Résident hors Commune
Repas enfant	3.30	3.60

Le centre de Loisirs devient **Môm en'Loisirs** suite à un vote des parents et des élus. La suppression des TAP avec le retour à la semaine des 4 jours a permis l'ouverture du centre le mercredi en journée complète.



Les Assistantes Maternelles

Les Assistantes Maternelles de Marcillé la Ville

Mme BUSSON Isabelle 12 rue des jonquilles 02.43.04.22.52 (4 agréments)
Mme GIRAULT Stéphanie 13 rue de l'Oseraie 02.43.04.08.57 (3 agréments)
Mme MARTIN Aurélie Lotissement des Hirondelles 09.81.63.48.89 (2 agréments)
Mme VENDANGER Laurence 5 rue des Libellules 02.43.03.76.72 (4 agréments)

Le RAM de Mayenne

Les Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Les RAM apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Les animatrices du RAM se déplacent dans différentes communes de la Communauté de Communes afin d'organiser des temps d'animation avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.

Maison de la petite enfance

36 rue de la Madeleine - 53100 MAYENNE
Tél : 02.43.30.30.03 ram@mayennecommunaute.fr

<http://www.mayenne-communaute.net/a-votre-service/enfance-jeunesse/relais-assistantes-maternelles/>





Les Assistantes Maternelles


265 Nombre d'Assistants maternelles en activité en janvier 2017

 Maison d'assistantes maternelles (MAM)

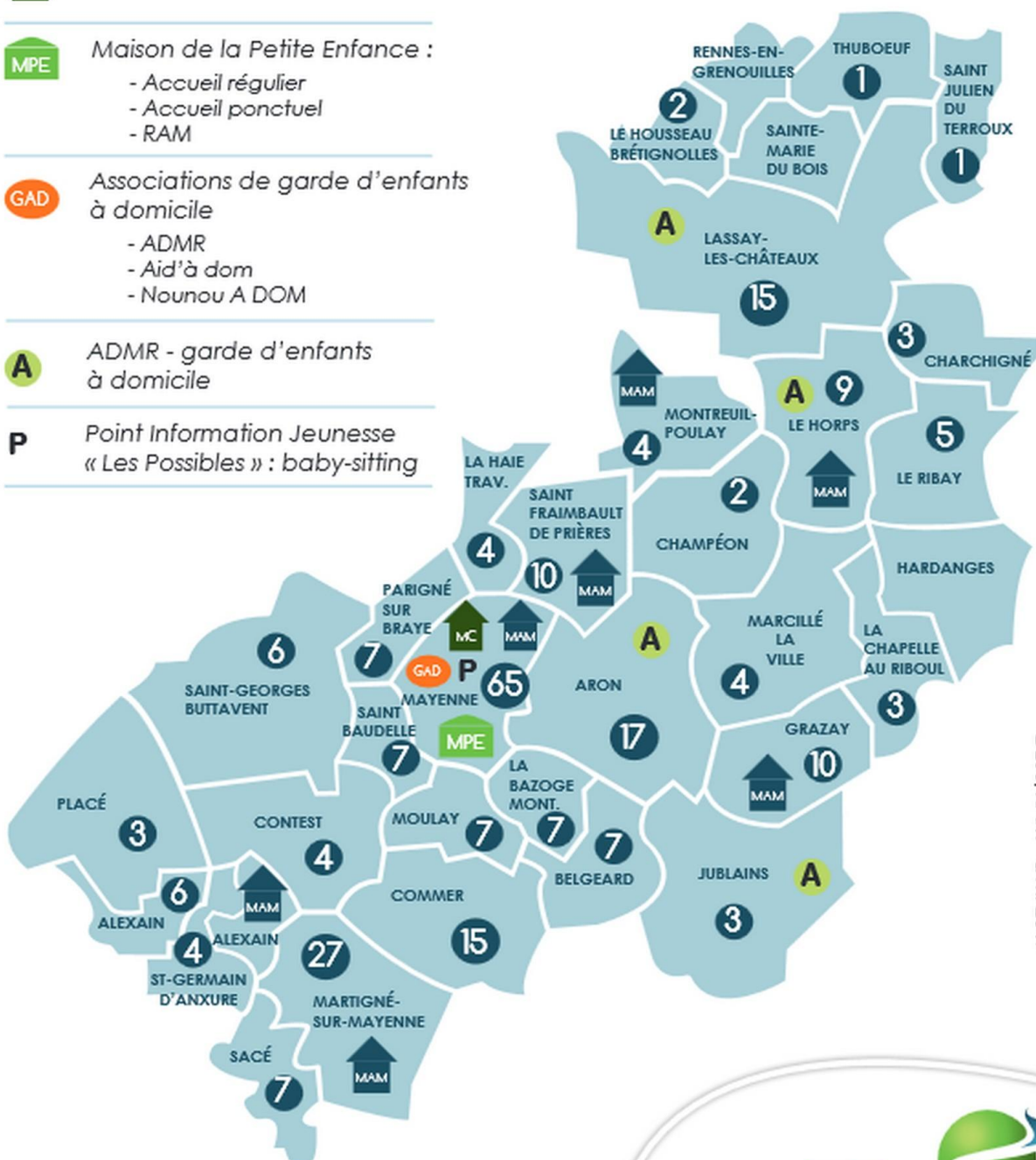
 Micro-crèche

 Maison de la Petite Enfance :
- Accueil régulier
- Accueil ponctuel
- RAM

 Associations de garde d'enfants à domicile
- ADMR
- Aid'à dom
- Nounou A DOM

 ADMR - garde d'enfants à domicile

 Point Information Jeunesse « Les Possibles » : baby-sitting



DEJS/ RAM - avril 2017

L'essentiel plus encore



MAYENNE
communauté

La Bibliothèque

35 rue de Normandie

02 43 03 29 15

biblio.marcille@paysdemayenne.fr

Les horaires d'ouverture au public sont le lundi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h.

Un ensemble de livres attend les tout-petits, les moins petits et les plus grands :

- pour enfants (romans, contes, BD, livres de cuisine, de bricolage, sur les animaux, l'histoire, la géographie...),
- pour adultes (romans, romans policiers, terroir..., BD, livres de cuisine, de jardinage, de voyage...),
- une sélection de DVD,
- un système de réservation de livres,
- un poste internet est à la disposition du public.

C'est gratuit, 1 carte d'adhérent donne droit d'emprunter 5 documents pour 3 semaines. Il suffit d'une inscription auprès des bénévoles à la bibliothèque de Marcillé ou dans n'importe laquelle des 19 bibliothèques du réseau :

Aron, Belgeard, Charchigné, Commer, Contest, Jublains, Lassay, Marcillé, Martigné, Mayenne, La Chapelle au Riboul, La Bazoge, Le Horps, Le Ribay, Parigné, Sacé, St Baudelle, St Fraimbault, St Georges Buttavent.

Le nombre d'inscrits en 2017 s'élevait à 69 pour un total de 1908 prêts.

Les bénévoles de Marcillé sont :

- Christine Gobé
- Dominique Pannard
- Catherine Pouteau
- Stéphanie Féron
- Florence Mézange



La Fête des Mères



Rendez-vous le 27 mai 2018

La fête des mères est l'occasion de se retrouver. Les mamans et les grand-mères sont invitées à partager un vin d'honneur et les enfants viennent déguster la brioche.



« Les Dames du Crochet » qui se réunissent à l'ancienne salle de la cantine, tous les vendredis d'octobre à mai, exposent les travaux d'aiguilles réalisés au cours de l'année.



Le repas des Aînés

Rendez-vous le 20 octobre 2018



Les élus de la commission Action Sociale organisent le « Repas des Aînés » pour les habitants de Marcillé âgés de 65 ans et plus.



Le 14 octobre 2017, le repas a réuni 84 personnes pour partager un moment convivial, en musique. Franck Joufreau, Charcutier Traiteur à Mayenne, s'est chargé de la préparation du repas. Les membres de la commission ont assuré le service auprès des invités.

Les 18 aînés de 80 ans et plus, qui n'ont pas pu se rendre au repas, ont reçu un « colis de Noël », préparé et distribué par les membres de la commission en décembre.



La salle des fêtes



Location salle des fêtes

	Commune	Hors commune	Associations Marcillé-la-ville
Réunions diverses	85 €	110 €	60 €
Repas + soirée dansante	160 €	240 €	110 €
Forfait journée supplémentaire	50 €	70 €	50 €
Cuisine	55 €	70 €	
Salle des associations en complément	51 €	70 €	
Salle des associations – Vin d'honneur après sépulture	65 €	65 €	

- Nettoyage salle, l'heure de ménage effectuée par l'agent communal : 25 €
- Caution salle, à la remise des clefs, restituée après état des lieux : 200 €
- Caution ménage, restituée après état des lieux : 80 €

Un acompte de 40% sur le prix de la location sera demandé à la signature du contrat pour toutes les locations communales et hors commune (excepté pour les associations communales). Cet acompte est non remboursable sauf cas majeurs : décès, maladie grave, accident grave. Un justificatif devra être fourni.

- L'électricité: 0,25 du KWh, compteur relevé avant et après chaque location.
- Un forfait chauffage de 15 € pour les locations qui ont lieu entre le 15 octobre et le 30 avril.
- Une location gratuite par an et par association excepté l'électricité et le forfait chauffage qui seront facturés.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la mairie.

Des tables sont disponibles à la location, les tarifs et conditions de locations sont disponibles à la mairie.

Service Religieux



Paroisse de Sainte Anne sur Aron
12 rue de Baladé
53440 Aron

Tel : 02.43.04.21.00
Mail : paroisse-aron@orange.fr
<https://www.diocesedelaval.fr/paroisse-sainte-anne-sur-aron/>

Curé : Père Pierre-Marie PERDRIX

Equipe Pastorale : Madame Marie-Claude FINOT, Madame Elise CHARDRON, Madame Magali D'ARGENTRE, Monsieur Bernard SAINT-HILLIER

Baptêmes :

Faire la demande 3 mois avant la date de baptême au Presbytère d'ARON au 02.43.04.21.00. Les baptêmes peuvent être célébrés dans l'église de la commune.

Permanences au Presbytère d'Aron :

- Mardi de 10h à 12h
- Samedi de 10h30 à 12 h
- Chaque vendredi de 16h à 17h avec Père Pierre-Marie Perdrix ou Père Maxime Beucher.

Accueil sépulture :

Marie-Claude FINOT 06 85 17 28 14 ou 02 43 04 31 11
Edouard MALHERBE 06 61 56 75 53

Nos joies et nos peines

Naissances, toutes nos félicitations aux parents

Léo GIRRBACH	12 avril 2017
Naomie BEUVELET	06 mai 2017
Luka DAVID	08 mai 2017
Arthur BRUNET	20 septembre 2017

Mariage, tous nos vœux de bonheur

Miguel MORICE et Aline BRUNET	02 décembre 2017
-------------------------------	------------------

Décès, nos sincères condoléances aux familles

Marie-Josèphe BOSSUET veuve HUBERT	22 février 2017
Angèle GIFFARD veuve BOSSUET	17 mars 2017
Marin MOTTIER	01 juin 2017
René DECOU	18 juillet 2017
Thérèse LECHAT veuve BARBIER	21 septembre 2017
Jean-Pierre JOLIVIER	02 octobre 2017
Fernand DEROUAULT	03 octobre 2017
Bernard AMAND	28 octobre 2017

Informations diverses

Les Cimetières de Marcillé



La commune dispose d'un cimetière, avec un columbarium et un jardin des souvenirs, dans son centre bourg et d'un cimetière à Sainte Anne de Marcillé.

Concession cimetière :

- Pour une concession de 50 ans : 50 €
- Pour une concession de 30 ans : 35 €

Columbarium prestige pour 4 urnes :

Une case peut recevoir 4 urnes, 2 plaques d'inscription sont fournies (la gravure est à réaliser par un marbrier à la charge de la famille).

Prix de la case pouvant contenir 4 urnes :

- Pour une concession de 15 ans : 580 € Marcillé / 300 € Sainte Anne
- Pour une concession de 30 ans : 940 € Marcillé / 500 € Sainte Anne

Jardin du souvenir :

Les cendres sont dispersées à la stèle après en avoir fait la demande à la mairie. La présence de l'agent technique est obligatoire et est facturée 35 €.



Informations diverses

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
DIRECTION DES JOURNÉES CITOYENNES

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.
La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout Français âgé de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

Informations diverses

LES CHENILLES URTICANTES DÉFOLIATRICES

Depuis quelques années déjà en Mayenne, POLLENIZ, le réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, organise des luttes collectives contre une espèce de chenilles urticantes défoliatrices, la Processionnaire du Pin ; et ponctuellement contre la Processionnaire du Chêne et le Bombyx Cul Brun.

RECONNAISSANCE DES ESPECES

Processionnaire du Pin

Ces chenilles sont inféodées aux pins (noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, de Monterey, maritime, sylvestre et d'Alep) et parfois aux cèdres. Elles forment dans les arbres des nids très reconnaissables, en bout de branches, souvent exposés au soleil, de la taille d'un petit ballon et de couleur blanche. Lors des premiers stades larvaires, les chenilles sont très petites et il n'y a pas de nid visible. Ils ne seront formés que par les chenilles plus âgées, pour se protéger du froid et des intempéries. Puis ces chenilles descendront le long des troncs lors de processions pour aller s'enterrer dans le sol, afin d'effectuer leur nymphose (chrysalide, avant de ressortir sous la forme adulte = papillon).



Processionnaire du chêne

Ces chenilles sont inféodées aux chênes. Elles forment de gros nids à la base des branches charpentières, dans lesquels elles s'abritent la journée, puis elles y effectueront leur nymphose. Ces chenilles se déplacent en grande procession dans l'arbre pour se nourrir des feuilles, la nuit.

Bombyx Cul Brun

Ces chenilles sont reconnaissables par leurs lignes blanches longitudinales et leurs deux points orange sur le dos. Elles colonisent différentes espèces végétales que l'on retrouve dans les haies bocagères (chênes, aubépines, pruneliers, ...). Elles forment des petits nids, constitués de feuilles recroquevillées et enserrées par de la soie blanche, de la taille d'un poing et situés en bout de branches.



Lithosie quadrille

Enfin, il existe une dernière espèce urticante, que l'on rencontre plus rarement en Mayenne. Elle se nourrit de mousses et de lichens. Ainsi, nous pouvons la retrouver sur divers supports (arbres, mais aussi bâtiments non entretenus, ...). Elle est reconnaissable par deux lignes dorsales composées d'une série de points orange. On a également pu croiser quelques fois une de ses « cousines » ayant le même régime alimentaire et pouvant être à l'origine d'urtications, mais dans une moindre mesure, le Manteau pâle (*Eilmea caniola*).

Les miroirs urticants

Au-delà du stade L3, les chenilles possèdent des poils urticants. A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les poils visibles à l'œil nu qui le sont, mais des poils microscopiques projetés dans l'environnement par le biais d'ouvertures sur leur dos, appelées «miroir», que les chenilles ouvrent et ferment à leur guise. Plus elles sont stressées, ce qui est le cas lors des processions, et plus elles libèrent ces poils urticants, comme moyen de protection.



Autre espèce – confusion

Certaines confusions ont lieu au printemps, avec des chenilles d'hyponomeutes, responsables d'importantes défoliations accompagnées de soie, recouvrant parfois entièrement les végétaux touchés (*Prunus*, pommiers, fusain d'Europe, ...). Pas de panique ! Ces chenilles ne sont pas urticantes et généralement, les végétaux se remettent très bien de leurs attaques.

Informations diverses

DANGERS

Surtout, **NE PAS TOUCHER LES CHENILLES** et ne pas s'en approcher non plus.

Les symptômes

Hommes et animaux peuvent être touchés par des réactions allergiques plus ou moins importantes.

- **Contact avec la peau** : plaques rouges, cloques, démangeaisons, brûlures, nécroses (langue des animaux).
- **Contact avec les yeux** : pourtour rouge, paupières enflées, larmes, baisse de vision, cécité.
- **Systèmes respiratoires** : asthme, allergies violentes.

Dans la mesure du possible, il ne faut pas se gratter et éviter les frottements, car cela disperse les poils urticants, les casse, ce qui libère alors la substance provoquant les allergies.

Les traitements

Pour l'homme

Consulter un médecin ou un ophtalmologiste.

Laver les vêtements et supports souillés (>60°C).

Éviter les sites infestés en période critique (parcs, espaces de jeux, ...).

Rincer au jet d'eau les surfaces colonisées par les chenilles lors de leurs processions (sol, pelouse, infrastructures telles que les bancs, ...).

Pour les animaux

Consulter un vétérinaire.

Penser à vous laver, ainsi que vos vêtements et tissus/supports pouvant avoir été utilisés par votre animal (panier, niche, ...).

Informations diverses

LA LUTTE

En Mayenne, compte tenu de la fréquence de la Processionnaire du Pin, les campagnes de luttes collectives leur sont principalement destinées, mais des solutions existent pour chaque espèce de chenilles. Lors des luttes collectives effectuées à l'automne sur les pins et cèdres, il s'agit d'une méthode d'aspersion de bio-insecticide, composé d'une bactérie *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, dont l'ingestion leur est mortelle.

Il est également possible de poser sur pins ou cèdres, avant leur procession, des écopièges. Ces collerettes munies d'un sac, permettront de récupérer les chenilles avant qu'elles ne touchent le sol.



On peut également supprimer les nids, mais il faudra alors bien veiller à se protéger avec des équipements de protection individuelle (protection complète : combinaison, bottes, gants, masque, lunettes).

Il est possible de mettre en place un piégeage des papillons (à l'aide d'une phéromone) pour diminuer les populations, mais cette seule méthode ne suffit pas, elle devra être combinée à d'autres.

Enfin, on peut se faire aider des auxiliaires prédateurs, comme les mésanges, en posant des nichoirs adaptés à ces espèces. Elles adorent consommer les chenilles aux premiers stades larvaires.

Source photos et informations: POLLENIZ.

Des plaquettes ont été distribuées dans votre mairie. Elles sont également disponibles sur simple demande en nous contactant.

POLLENIZ 53 / FDGDON de la Mayenne
17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGÉ - 02 43 56 12 40 - polleniz53@polleniz.fr

Informations diverses

Les déchets ménagers

Afin de réduire le volume des ordures ménagères résiduelles, pensez à trier encore plus et mieux !
200 points d'apports volontaires sont installés sur l'ensemble de Mayenne Communauté.

Pour connaître le plus proche de votre domicile, contactez votre mairie ou rendez-vous sur:
www.mayennecommunaute.fr

Le tri, ayez les bons réflexes !

LE VERRE

✓ **À RECYCLER**

LES BONS GESTES

Tous les contenants doivent être vides.

Pensez à enlever les bouchons des bouteilles. Les couvercles des bocaux peuvent aller avec les emballages métalliques.

✗ **ERREURS À ÉVITER**

BOUTELLES ET FLACONS PLASTIQUE, ALU, CARTONNETTES ET PAPIERS

✓ **À RECYCLER**

ERREURS À ÉVITER

LES BONS GESTES

Les contenants doivent être vides et aplatis.

Les emballages d'huile de cuisine sont recyclables, tout comme les flacons de lessive, de shampoing, les bouchons de bouteilles plastique, les flacons plastiques. Les couvercles alus des bocaux en verre sont aussi recyclables.

Les vêtements ne sont pas admis dans les bornes de tri.

Informations diverses

Les horaires des déchetteries et points de collecte

	DECHETTERIES				
	Martigné sur Mayenne	Parigné sur Braye	St Fraimbault de Prières	Le Ribay	Lassay les Châteaux
Lundi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)		9h - 12h	14h - 17h
Mardi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		
Mercredi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)		14h - 17h	9h - 12h
Jeudi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		
Vendredi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		14h - 17h
Samedi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h

* Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars

	POINTS DE COLLECTE		
	Commer	Aron	Jublains
Lundi	16h - 18h (17h*)		16h - 18h (17h*)
Mardi		15h45 - 17h30	
Mercredi			9h30 (11h*) - 12h
Jeudi		15h45 - 17h30	
Vendredi		15h45 - 17h30	
Samedi	13h30 - 16h (15h*)	15h45 - 17h30	14h30 - 18h (16h30*)

* Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars

Informations diverses

Les aides à l'amélioration de l'habitat

Les propriétaires occupants ou bailleurs peuvent obtenir des aides financières et techniques pour effectuer des travaux de rénovation dans leur logement, sous conditions de ressources, grâce à une opération d'amélioration de l'habitat, mené par Mayenne communauté.

Sont concernés les travaux d'économie d'énergie, les travaux permettant le maintien à domicile et les travaux permettant de rénover l'habitat dégradé. Pour savoir si un projet de rénovation peut bénéficier d'aide, Mayenne Communauté a confié à **Soliha Mayenne** le suivi de chaque demandeur dans ses démarches. Cette association propose un diagnostic du logement et indique les aides dont le projet peut bénéficier. Les travaux ne doivent pas être commencés avant que le dossier ne soit accepté et ils devront être effectués par des entreprises.

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez contacter :

Soliha, 21 rue de l'Ancien Evêché 53000 Laval

Tel : 02 43 91 19 91

Email : contact@hd53.fr

Vous pouvez vous également vous rendre à leurs permanences :

A LASSAY LES CHATEAUX, à la Maison des Services Publiques, 15 La Grande Rue, les 2^{ème} jeudis de chaque mois **de chaque mois de 10h à 12h**

A MAYENNE, dans les locaux de la DDT - Pôle territorial Nord-Mayenne, 226 rue Joseph Cugnot, **les 1er et 3e jeudis de chaque mois de 9H à 11H**, sans Rendez-vous.

L'espace Info Energie, l'ADIL et le CAUE sont également présents lors de cette permanence, pour répondre à toutes les questions liées au logement.

Un inventaire des anciens bâtiments agricoles pouvant être transformés en habitation

Dans le cadre de l'élaboration de son futur document d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), le service urbanisme de Mayenne Communauté a procédé à un inventaire de anciens bâtiments agricoles (granges, loges...) pouvant être transformés en habitation entre juin et octobre 2017 dans chacune des communes. Cet inventaire sera repris dans le PLUI et donnera la possibilité à tous les bâtiments repérés d'être réhabilités en logements. Dans le cas où ces bâtiments ne seraient pas inventoriés, il sera nécessaire d'engager une procédure de modification du PLUI.

Les bâtiments repérés doivent répondre obligatoirement à un certain nombre de critères définis, à l'échelle du département, par la CDPENAF (Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) : distance de plus de 125 m d'un bâtiment d'élevage, superficie minimale au sol de 80 m², bâtiment en pierre...

Aussi, la CDPENAF, dans un souci de ne pas perturber l'activité agricole, ne permet pas aux bâtiments situés dans une exploitation agricole en activité d'être réhabilités en logement pour une location ou une vente à un tiers.

Cet inventaire pourra être consulté dans les mairies à partir du 1^{er} février 2018. Un cahier est laissé à votre disposition dans les cas où vous souhaiteriez apporter un complément, des remarques.

Informations diverses



MAYENNE
communauté

www.mayennecommunaute.fr

Une question sur le logement ? 4 interlocuteurs une seule permanence

Soliha

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

C'est l'organisme qui a été choisi par la Communauté de communes pour animer le Programme d'Intérêt Général « précarité énergétique, habitat dégradé et autonomie » pour l'amélioration de l'habitat.

Il guide les propriétaires qui souhaitent bénéficier d'une aide financière, technique, dans le cadre de ce programme. Dans un premier temps, en indiquant à chaque demandeur les critères d'éligibilité puis en l'aidant dans le montage du dossier et dans la nature des travaux à engager.

**Contact : Marie Euzen - 02.43.91.19.91
m.euzen@solihha.fr - www.solihha.fr**

L'ADIL



L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) offre une **information gratuite, neutre et complète sur tous les problèmes d'ordre juridique, financier ou fiscal** ayant trait au logement. L'ADIL informe les propriétaires et les locataires sur leurs droits et obligations, les solutions adaptées à chaque cas particulier.

Protection des occupants, relations bailleurs / locataires, contrat de construction et de vente, relations de voisinage, l'offre de logement locale, plans de financements et renseignements sur les aides financières... L'ADIL répond à de nombreuses problématiques liées au logement.

**Contact : Anaïs Kermool - 02.43.69.57.00
adil53@wanadoo.fr - www.adil53.org**

le CAUE



Pour vous accompagner dans votre projet de réhabilitation ou de construction, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) vous propose **des conseils gratuits avec leur architecte-conseil.**

Ces informations visent à assurer la qualité d'usage et architecturale des constructions dans leur environnement, à restaurer avec respect et bâtir durablement dans le respect des règles thermiques en vigueur.

**Contact : Secrétariat de Guillaume Payeur (architecte) - 02.43.56.41.79 -
C.A.U.E.53@wanadoo.fr - www.caue53.com**

L'Espace Info-énergie



L'Espace Info Energie, porté par l'association Synergies, **répond à toutes les questions liées à l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement.** Quelle énergie utiliser dans son logement, comment construire ou rénover de façon économe, quel type de chauffage, d'isolation, de matériaux de construction choisir pour son habitation... l'espace info-énergie donne des conseils personnalisés gratuits et neutres.

**Contact : Daniel Chataignère - 02.52.46.00.00
synergies-eie@orange.fr
www.info-energie-paysdelaloire.fr**

Permanences à la DDT - Pôle territorial Nord-Mayenne, 226 rue Joseph Cugnot à MAYENNE, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 9H à 11H, sans Rendez-vous.

ASSOCIATIONS

ADMR DE JUBLAINS – GRAZAY – MARCILLE LA VILLE

6, impasse romaine 53160 JUBLAINS

Internet : www.fede53.admr.org

Association loi 1901 titulaire de l'Agrément Qualité délivré par la Préfecture de la Mayenne

Présidente : Jeanne FOUBERT

Pour tous renseignements : Tel : **02 43 04 73 41** ou email : jublains.admr53@orange.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 14h00 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 11h30

Quelle que soit votre situation, l'ADMR a le service qu'il vous faut.

- Confiez-nous votre maison en toute tranquillité, pour le ménage et le repassage, l'ADMR s'occupe de tout.
- Les petits travaux de jardinage et de bricolage.
- La garde d'enfants à domicile.
- L'Autonomie des personnes accidentées, âgées ...

L'ADMR vous accompagne dans une éthique de bien-traitance :

- Dans les actes de la vie quotidienne : ménage, entretien du linge, préparation des repas.
- Dans les actes essentiels : aide au lever, au coucher, à la toilette, à la prise des repas.
- Pour un accompagnement à la vie sociale : courses, rendez-vous, sorties.

(50% de réduction ou crédit d'impôt / CESU Chèque Emploi Service Universel préfinancé accepté)

Pour la commune de Marcillé la Ville, votre référente: Isabelle LAUNAY

Toute personne souhaitant devenir bénévole au sein de l'association sera la bienvenue, nous en manquons sur Marcillé !

ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FÊTES



Présidente: Nicole Prioul

(nicole.prioul1306@orange.fr)

Vice-président : Eric Pouteau

Secrétaire: Séverine Broquet

Trésorier: Sébastien Beugas

C'est à l'occasion de cette nouvelle année qui commence que tous les membres du comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Merci à vous, les habitants de la commune, par votre présence lors de nos différentes animations que le comité organise tout au long de l'année. C'est ce qui nous permet d'offrir des spectacles gratuits lors de la fête communale, et autres.

Dates à retenir :

- **1^{er} Avril 2018** : Ramassage des œufs de pâques pour les enfants de la commune.
- **21 et 22 avril 2018** : Fête communale.
- **Samedi 21 avril** : à 20h30 spectacle des enfants du centre de Loisirs sur le thème cabaret suivi d'une troupe Cabaret Voyage autour du monde, feu d'artifice. -GRATUIT- .
- **Dimanche 22 avril** : en matinée course cycliste avec l'école cyclisme mayennaise, Repas à la salle socioculturelle, l'après midi : spectacles gratuits les Rolimax funambules, danse des enfants de l'expression Corporelle de Marcillé la ville, fête foraine.
- **27 octobre 2018** : soirée jarret frites.
- **31 décembre 2018** : soirée de la St Sylvestre.

Vous êtes dynamiques, vous avez un peu de temps à consacrer, venez nous rejoindre !

Le chapiteau reste à votre disposition pour vos différentes manifestations (Amis, famille, repas de quartier...)

Contactez Mr Eric Pouteau au **02 43 00 79 30** ou **06 42 13 88 42**

(14,00 m x 4,75 m = 66.50 m² environ pour 80 personnes)



- Fêtes de quartier de Marcillé et associations de la commune : **Gratuit**
- Habitants de Marcillé la Ville : **70 €**
- Associations et privés hors commune de Marcillé la Ville : **100 €** (avec une caution de 200 €)

ASSOCIATIONS



ASSOCIATION PECHE

Ouverture de l'étang le 7 avril

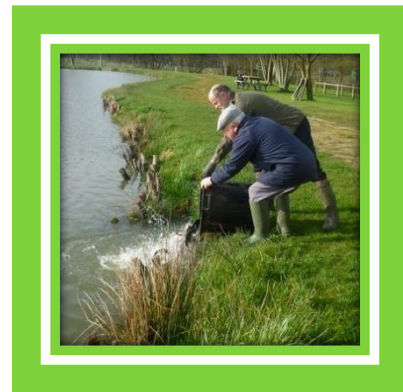


Président: Léon Boudonnet
Vice président: Patrick Prioul
Secrétaire: Yvon Desbois

L'association compte 7 membres qui assurent les lâchers et le gardiennage de l'étang communal. Les cartes sont à prendre dans les commerces de Marcillé la ville.

Dates des lâchers pour la saison 2018:

- 31 mars: lâcher de 250kg de truites
- 14 avril: lâcher de 100 kg de truites
- 19 mai: lâcher de 100 kg de truites
- 22 septembre: lâcher de 100kg de truites
- 20 octobre: lâcher de 100kg de truites



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION de GYMNASTIQUE de MARCILLE

Présidente : Amélie Bordeau

Email : amelie-dam@hotmail.com

Trésorière : Gilberte Barbier

Cours de step ou aérobic et gym sur tapis assurés par Marie-laure Meignan. Bonne humeur et dynamisme garanti.

Cette année nous avons 20 adhérentes. Il y a possibilité de s'inscrire en cours d'année (pour toutes inscriptions, merci de fournir un certificat médical).

Tarifs 2017-2018 : 70€ avec possibilité de faire que step ou qu'aérobic et gym.

Tarifs 2018-2019 : 75€ ou 80€ à reconfirmer.

Les cours ont lieu les jeudis de 20h30 à 21h30 dans la salle des fêtes de Marcillé.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Garder une activité physique, c'est bon pour la santé et pour le moral.



ASSOCIATIONS

U.S. MARCILLE LA VILLE



Président : Garreau Yves

Vice-président : Garreau Damien

Secrétaire : Fontaine Jean-Raphaël

Trésorier : Fontaine Pierre-Antoine (toinou.fontaine@gmail.com)

Tarif de l'adhésion : 61€

Entraînements les mardi soir de 20H30 à 23H

Matches les vendredi soir à partir de 20H30 du 1er septembre au 15 mai

L'association compte 13 licenciés dont 2 féminines. Les équipes sont mixtes.

Toute personne sera la bienvenue de 12 ans à 85 ans.

Bonne humeur et convivialité règne au sein du club.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION D'EXPRESSION CORPORELLE

Présidente : Aurélie GÉNETÉ (06.88.76.25.50 ou aec_marcille@hotmail.com)

Secrétaire : Linda GARRY, Secrétaire Adjointe : Nelly GUIHERY

Trésorière : Nadine SADON

Rejoignez-nous sur Facebook : Groupe A.E.C Marcillé

Les activités proposées par l'Association sont réparties par groupe suivant l'âge des enfants :

1er groupe - de 17h30 à 18h15 - de 4 à 6 ans : activités de jeux divers, variés et pédagogiques sur de la musique rythmée, éveil musical ; ...

2ème groupe - de 18h15 à 19h00 - de 7 à 11 ans : activités de jeux divers, variés et pédagogiques sur de la musique rythmée, danses et chorégraphies sur de la musique actuelle ;

3ème groupe - de 19h00 à 20h00 - de 12 à 16 ans (Ados) : danses et chorégraphies sur de la musique actuelle combinées avec du step et autre matériel.

La cotisation est de 90 € pour l'année (règlement par chèque et/ou espèces en une ou plusieurs fois - Tickets CAF/MSA acceptés).

Il est possible également d'adhérer en cours d'année à chaque rentrée de vacances scolaires.

Les cours, assurés par Marie-Laure MEIGNAN, se déroulent tous les mardis (sauf pendant les vacances scolaires) à la salle Socio Culturelle de la commune de 17h30 à 20h00.

A noter : Le Gala aura lieu le vendredi 8 juin 2018 à la salle Socio Culturelle de la commune (heure non fixée à jour)

Pour tout renseignement, contactez-nous.

RS2M (Rollers)

Président : Eric ROBIN

ze.robin@wanadoo.fr

BRAULT KART RACING « BKR »

Président : BRAULT Jean Charles

Brault.yanni@wanadoo.fr

CLUB DE L'AMITIE

Président : MORTIER Georges

AFN

Président : MEZANGE ALPHONSE

ASSOCIATIONS

E.S.M. MARCILLE LA VILLE

Président : GIRAULT Laurent (0675500764 ou clsa.girault@orange.fr)

Vice président Mickael Cartigny

Secrétaire : Franck Broquet, **vice secrétaire :** Jean Michel Trou

Trésorier : Baptiste Demy, **vice trésorier :** Florian Bazin.

Tarif de l'adhésion : 20€ pour l'école de foot et 50 € pour les séniors et les vétérans.

Séniors équipe A et B



ASSOCIATIONS

MARCILLE DONNE DU SOUFFLE

Président : GENEST NICOLAS
nicolasgenest@orange.fr

Association qui lutte contre la mucoviscidose



MARCILLE BEACH (foyer des jeunes)

Président : BLIN SERGE
splm.blin@orange.fr



LES AMIS DE STE ANNE

Président : BRISARD REMI
remi.brisard@wanadoo.fr



LES MOINEAUX DE LA CHARMILLE (théâtre)

Présidente : GENEST GWENAELLE
sebastien-genest@orange.fr



Une association en Mayenne

FOCUS SUR

FRANCE ALZHEIMER



Les missions :

- Soutenir **les personnes malades et leurs proches**.
- Informer l'opinion et impliquer **les pouvoirs publics**.
- Contribuer à la **recherche**.
- **Former** les professionnels, les aidants familiaux et les bénévoles.

Actions de notre association :

-Toutes nos actions sont gratuites pour les participants-

A) Pour les personnes malades :

- Ateliers de stimulation cognitive et d'animation avec des activités d'entretien de la mémoire, d'entretien de la parole et des activités manuelles, de 14 h à 17 heures à Mayenne à Laval et Château-Gontier Bazouges.
- Ateliers pour favoriser la créativité, l'expression émotionnelle par l'arthérapie, la musicothérapie Mayenne à Laval et Château Gontier Bazouges.

B) Pour les aidants :

- **Des séances de relaxation** pour les aidants proches pour se sentir mieux au quotidien.
- **Des formations pour les aidants**, il s'agit de donner des compétences à l'aidant au quotidien et d'apprendre à prendre soins de l'autre et de soi,
- **Des groupes de paroles animés par des psychologues** sont proposés aux familles et aux proches des malades à Mayenne, Laval, Château-Gontier Bazouges.
- **Des groupes de pairs** : accueil des aidants pour échanger et s'entraider dans ce qui se vit au quotidien et créer du lien et du soutien entre les familles, en partenariat avec la MDA du Conseil Départemental à Craon, Ernée, Evron, Loiron, Meslay du Maine, Villaines la Juhel.
- **Des conférences d'informations grand public** en soirée avec les partenaires des consultations mémoires.

Une association en Mayenne

FRANCE ALZHEIMER



C) Pour les personnes malades et les aidants :

- **Accueil et écoute** avec des permanences à Mayenne, Laval et Château Gontier,
- **Des cafés/mémoire** sont proposés aux aidés et aux aidants pour partager des après-midis de rencontres amicales et de partage, avec les thèmes de la vie quotidienne à Mayenne et à Laval et Château-Gontier,
- **Des après-midis dits Halte relais pour les malades et les aidants** pour le maintien des capacités relationnelles et d'attentions avec des activités ludiques, d'arthérapie, de musicothérapie de 14 h à 17 heures à Mayenne et à Laval.
- **Actions de convivialité** une fois par trimestre pour proposer aux familles et malades de sortir de chez soi et participer à un après-midi de loisir et convivial,
- **Des séjours vacances** de 11 à 12 nuits pour permettre de partir en vacances et de prendre du repos dans un lieu choisi.
- **Un suivi particulier pour les malades jeunes** de moins de 60 ans, 10 000 en France, avec un accompagnement familial du couple et des enfants.
- **Des aides financières** à la vie quotidienne de l'aidant et l'aidé.

www.france.alzheimer53.fr

France Alzheimer Mayenne
15, Carrefour aux Toiles
53000 - LAVAL
TEL. 02 43 69 06 88

francealzheimer.mayenne@yahoo.fr


COIFFURE MIXTE
CUT HAIR
Nocturne le vendredi
 9, lotissement des hirondelles
 53440 MARCILLÉ LA VILLE **02 43 00 42 25**
 Ouvert le lundi - Fermé le mercredi

06 71 20 64 09
Domicil' Coupe
Christèle
 Tél./Fax **02 43 03 58 90**
 Homme - Femme - Enfant

PLAQUISTE
 Thierry
GUIHÉRY
 NEUF & RÉNOVATION
 Aménagement de combles
 Isolation - Placo
 Electricité
 Sanitaire
02 43 04 37 27
 La Daujardière
 53440 MARCILLÉ LA VILLE
06.79.36.20.34

PEINTURE - RAVALEMENTS
 REVÊTEMENTS SOLS et MURS - Décoration - Neuf et Restauration

Yves GARREAU
 3, Lot des Hirondelles
 53440 MARCILLÉ LA VILLE
 Tél./Fax **02 43 00 70 47**

MAYEN'PIZZA
CHEZ GABY

06.68.43.25.67


SARL GIFFARD TA & TP
 Harault & Rivière

 La Loge 53440 MARCILLÉ LA VILLE **02 43 00 76 32** Fax : 02 43 00 70 93
 Mail : giffard.marcille@orange.fr - www.giffard-terrassement-mayenne.fr

BAR TABAC PRESSE ALIMENTATION JEUX À GRATTER
LE SAINT ANNE
 26, rue de Normandie
 53440 Marcillé la ville
 Tél. 02 43 00 70 42

Voyageurs Colis **TAXI** Malades assis Visites Soins
Robert GINESTE
06 07 09 87 57
TOUTES DISTANCES
 33, rue de Normandie - 53440 MARCILLÉ - LA - VILLE


 De la conception à l'entretien de votre jardin
 www.mayennepaysage.com
Evy Trohel
 paysagiste
 Evy Trohel
 1 Les Russeries
 53440 Marcillé la Ville
 06.24.86.35.91
 mayennepaysage@gmail.com

Limero
 l'Escargot Mayennais

 JE SUIS NOUVEAU DANS LE NORD MAYENNE, VENEZ ME VOIR !!!
 L'Aventura
 53440 Marcillé la Ville
 02.43.08.56.68

MENUISERIE - EBÉNISTERIE
 CUISINES · MEUBLES
 ESCALIERS · PORTES · FENÊTRES
 PORTAILS · PLACOPLÂTRE etc...
SAVARY J.-P.
 "Vaujuas" / 53440 MARCILLÉ LA VILLE
02 43 00 77 06

ERMO member of **Inglass**
 BEYOND PRODUCTIVITY

ETUDE DEVELOPPEMENT INJECTION PLASTIQUE
 Zone Artisanale
 53440 Marcillé la Ville
 02.43.00.90.89 - Fax 02.43.00.72.50

G. et F. Taleis
 Boulangerie - Pâtisserie
 53440 MARCILLÉ LA VILLE
 02 43 00 70 25

SARL **BONNEAU SYLVAIN**
BS Peinture Bâtiment
 Façade-Isolation
 Revêtement de sol
 Décoration intérieure
 Parquet flottant
02 43 00 74 15
53440 MARCILLÉ LA VILLE